

Assemblée Générale du Cisme 2 nouveaux administrateurs font leur entrée au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, dont les prérogatives sont définies par les statuts du Cisme, est composé de 30 administrateurs, 20 présidents et 10 directeurs (à noter : 8 administrateurs du Cisme sont, par ailleurs, administrateurs de l'Afometra (Association dédiée à la formation continue des personnels des SSTI), afin d'assurer la cohérence des politiques de ces deux organismes).

Depuis plusieurs années, sa composition est orientée pour qu'il soit représentatif du poids respectif des différentes régions.

Les administrateurs se réunissent en conseil au moins 6 fois par an et leur mandat est renouvelable par 1/3 au moment de l'Assemblée générale.

C'est dans ce cadre que des élections ont eu lieu le 27 avril à Nancy.

Elles ont confirmé 8 membres en poste, validé les cooptations de M. Alain Cuisse, Directeur AST 62-59, Arras, de M. Patrick Creuzé, Président du SMIA, Angers, et de M. Bruno Lafon, Président du SSTNFC, Etupes. Enfin, elles ont permis l'entrée au conseil de Mme Claudie Chedaleux, Directeur de l'AMIEM, Lorient, et de M. André

Couyras, Vice-Président de l'AIST - La Prévention Active, Clermont-Ferrand.

Désormais, la taille des Services représentés au Conseil d'administration varie de 25.000 salariés suivis à 1 million. Globalement, les Services présents au conseil ont en charge environ 30 % de l'effectif global de salariés.

Cette composition confère au CA du Cisme une grande représentativité. Les administrateurs relaient l'information ascendante et descendante. Les adhérents ne doivent pas hésiter à les solliciter pour mieux comprendre l'action du Cisme et l'influer.

Assemblée Générale du Cisme Mise à disposition de statuts-types pour les SSTI

A l'occasion de la journée d'étude du 26 avril dernier à Nancy, des statuts-types, tenant compte des dernières modifications législatives et réglementaires, ont été proposés aux participants. Vous pouvez les retrouver sur le site du Cisme.

Un groupe de huit administrateurs, avec l'appui de l'équipe du Cisme, a élaboré les différents articles. Ces statuts-types, que chacun est libre d'amender, visent à promouvoir une organisation associative cohérente au sein des SSTI.

Cependant, la diversité des situations a, d'ores et déjà, conduit à envisager des options, que le document distingue

par l'utilisation d'une couleur spécifique.

Les membres du groupe de travail ont apporté, en tribune, des commentaires et des compléments aux différents articles présentés, marquant certaines nuances d'approches. Ils ont également évoqué, dès lors, certaines options qui peuvent en découler pour le règlement intérieur.

Les échanges avec la salle ont confirmé que des différences locales existent. Il est d'ailleurs apparu inadapté de produire un règlement intérieur type.

En revanche, un guide de réflexion sera finalisé prochainement.



Les participants découvrent la proposition de statuts-types et alimentent les réflexions.

 [plus sur le site
www.cisme.org](http://www.cisme.org)

 [appliquer
la réforme](#)

Les Informations Mensuelles
paraissent 11 fois par an.

Editeur Cisme

10 rue de la Rosière - 75015 Paris
Tél 01 53 95 38 51
Fax 01 53 95 38 48
Site www.cisme.org
Email info@cisme.org
ISSN 2104-5208

Responsable de la publication

Martial BRUN

Rédaction

Martial BRUN
Corinne LETHEUX
Anne-Sophie LOICQ
Constance PASCRAEU
Virginie PERINETTI

Assistants

Agnès DEMIRDJIAN
Sébastien DUPERY
Sylvie PORCHERON

Assemblée Générale du Cisme Les SSTI préparent le projet de Service et le CPOM

Le projet de Service et le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens sont désormais considérés comme des déterminants de l'activité des SSTI.

La journée d'étude organisée en marge de l'Assemblée générale du Cisme a été l'occasion de partager sur ces sujets. A travers plusieurs témoignages, les participants ont pu entendre comment les Services ou leur association régionale, abordent leur préparation.

Méthodes de travail, analyse du besoin, relations avec la Direccte et la Carsat, recours à un conseil externe, contenu des projets, dynamique régionale, relations avec les partenaires sociaux etc., ont été illustrés par les différents intervenants.

Ce florilège d'expériences démontre toute la mobilisation des SSTI pour la mise en œuvre de la réforme. Il a surtout permis aux participants de compléter leur propre réflexion pour passer à l'action.

